

DELIBERATION

N° 2026 - 29

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Séance du 5 juin 2026

Election du Vice-président du Conseil d'Orientation et de Surveillance

LE CONSEIL,

Vu la loi n° 92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
Vu les articles L.514-1 et suivants du Code monétaire et financier ;
Vu l'article R. 514-28 du Code monétaire et financier,

DELIBERE :

Article unique : Johanne KOUASSI est élue Vice-présidente du Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Paris.

Le Président



Emmanuel GREGOIRE

DELIBERATION**N° 2026 - 30****CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE**

Séance du 5 juin 2026

Désignation des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)**LE CONSEIL,**

- Vu le Code de la commande publique ;
- Vu les articles L.1414-2 et L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le rapport présenté par la Directrice générale,

ELIT :

Article 1 : Mme Johanne KOUASSI est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 2 : Mme Barbara GOMES est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 3 : Mme Frédérique DUTREUIL est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 4 : M. Arnaud LEHOUX est désigné comme représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 5 : M. Alexandre MENNUCCI est désigné comme représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre titulaire de la Commission d'appel d'offres.

Article 6 : Mme Valérie DE BREM est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

Article 7 : M. Philippe ZAMARON est désigné comme représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

Article 8 : Mme Raphaëlle ELOY est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

Article 9 : M. Edouard LEMARDELEY est désigné comme représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

Article 10 : Mme Isabelle GUITTARD-LOSAY est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres.

Le Président



Emmanuel GREGOIRE

DELIBERATION

N° 2026 - 31

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Séance du 5 juin 2026

Désignation des représentants du Conseil d'Orientation et de Surveillance au Comité d'audit du Crédit Municipal de Paris

LE CONSEIL,

Vu la loi n° 92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
Vu les articles L.514-1 et suivants du Code monétaire et financier ;
Vu l'arrêté du 3 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque, des services de paiement et des services d'investissement soumises au contrôle de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution ;
Vu le rapport de la Directrice générale,

DELIBERE :

Article 1 : M. Alexandre Mennucci est désigné comme représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance au Comité d'audit du Crédit Municipal de Paris.

Article 2 : Mme Isabelle Guittard-Losay est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance au Comité d'audit du Crédit Municipal de Paris.

Article 3 : Mme Raphaëlle Eloy est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance au Comité d'audit du Crédit Municipal de Paris.

Article 4 : M. Philippe Zamaron est désigné comme représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance au Comité d'audit du Crédit Municipal de Paris et exercera les fonctions de Président du Comité d'audit.

Le Président



Emmanuel GREGOIRE

DELIBERATION**N° 2026 - 32****CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE**

Séance du 5 juin 2026

Désignation du Président du Comité Social Territorial ainsi que du Président du Conseil de discipline**LE CONSEIL,**

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.251-1, L.251-5 à 10, L.253-5 à 6, L.254-2 à 4 ;

Vu le Code monétaire et financier notamment ses articles L.514-1 et suivants et D.514-1 et suivants ;

Vu le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n°94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;

Vu la délibération n°2022-72 du 17 octobre 2022 instituant le Comité Social Territorial du Crédit Municipal de Paris ;

Vu le rapport présenté par la Directrice générale,

DELIBERE :

Article 1 : Mme Johanne KOUASSI est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de Présidente du Comité Social Territorial.

Article 2 : Mme Johanne KOUASSI est désignée comme Présidente du Conseil de discipline du CMP.

Le Président



Emmanuel GREGOIRE

DELIBERATION

N° 2026 - 33

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Séance du 5 juin 2026

Désignation d'un délégué élu au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

LE CONSEIL,

Vu le Code monétaire et financier, notamment ses articles L.514-1 et suivants et D.514-1 et suivants ;
Vu les articles L.731-1 et suivants du Code général de la fonction publique relatifs à l'action sociale ;
Vu le décret n°94-415 du 24 mai 1994 portant dispositions statutaires relatives aux personnels des administrations parisiennes ;
Vu le titre V – Administration et fonctionnement des statuts du CNAS suite à l'Assemblée générale du 6 juin 2025 ;
Vu le rapport présenté par la Directrice générale,

DELIBERE :

Article unique : Mme Johanne KOUASSI est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance en qualité de déléguée élue au CNAS.

Le Président



Emmanuel GREGOIRE

DELIBERATION**N° 2026 - 34****CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE**

Séance du 5 juin 2026

Désignation d'un représentant du Conseil d'Orientation et de Surveillance à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal (CPCCM)

LE CONSEIL,

Vu la loi n° 92-518 du 15 juin 1992 relative aux caisses de crédit municipal ;
Vu les articles L.514-1 et suivants du Code monétaire et financier ;
Vu le rapport de la Directrice générale,

DELIBERE :

Article unique : Mme Johanne KOUASSI est désignée comme représentante du Conseil d'Orientation et de Surveillance à la Conférence Permanente des Caisses de Crédit Municipal.

Le Président



Emmanuel GREGOIRE

DELIBERATION

N° 2026 - 35

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Séance du 5 juin 2026

Accord-cadre de travaux portant sur le remplacement de fenêtres pour le compte du Crédit Municipal de Paris

LE CONSEIL,

- Vu les articles R.2123-1 et R. 2123-4 à R. 2123-7, R. 2162-1 à R. 2162-6 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du Code de la commande publique ;
- Vu la décision d'attribution de la Commission d'attribution du Crédit Municipal de Paris en date du 22 mai 2026
- Vu le rapport présenté par la Directrice générale,

DELIBERE :

Article 1 : La Directrice générale est autorisée à signer l'accord-cadre relatif à la réalisation de travaux portant sur le remplacement de fenêtres pour le compte du Crédit Municipal de Paris avec la société à responsabilité limitée CARRELAGE MACONNERIE PLATRERIE, inscrite sous le numéro de Siret n° 514 137 637 00021, dont le siège social est situé 8 rue Stanislas Révillon, 94470 BOISSY-SAINT-LEGER.

Article 2 : La dépense en résultant est imputée au chapitre 63 du budget de fonctionnement ou aux chapitres 21 ou 23 du budget d'investissement du Crédit Municipal de Paris, sur les exercices 2026 et suivants.

Le Président


Emmanuel GREGOIRE